



# Autoroute

# Cas res-toulouse

Réunion secteur de Castres  
25 novembre 2014

Étude complémentaire diffuseur VC50  
Rétablissements et mesures d'insertion  
de l'autoroute à l'entrée de la commune



# Réunion Castres

- 1) Etude complémentaire d'opportunité du diffuseur de la VC 50**
- 2) Les rétablissements routiers sur l'entrée de Castres**
- 3) Les mesures paysagères et l'insertion dans le cadre de vie**
- 4) Les prochaines étapes**

# 1

**Etude complémentaire  
d'opportunité sur le diffuseur au  
niveau de la VC 50**



# Rappel des étapes précédentes

## **Concertation sur les échangeurs et itinéraires de substitution : novembre-décembre 2011 :**

- Dossier de concertation « échangeurs et itinéraire de substitution »
- Bilan de concertation
- Décision du préfet : approfondissement des études, notamment sur la cohérence de la desserte des zones économiques et sur les circulations locales

## **Décision ministérielle du 22 avril 2014 :**

- Objectif de coût plafond : projet 420 M€ HT valeur 2020 correspondant à une subvention Etat de 90 M€ HT valeur 2020 soit 50 % de la subvention
- Si nouveaux aménagements pour limiter les effets du péage sur usagers locaux ou pour desserte plus fine des territoires : prise en charge des surcoûts sur la subvention d'équilibre par les collectivités territoriales ;

## **Décision du préfet du 31 juillet 2014 :**

- validation du tracé de référence, poursuite de la concertation sur les diffuseurs de la VC 50 et de Maurens Scopont et sur les itinéraires de substitution de Puylaurens et de Soual

## **Etudes complémentaires réalisées**

- **Etude de trafic sur la zone d'activité de Castres:**  
Enquête par plaque minéralogique en septembre 2011
- **Intégration des études de perspectives sur la zone  
fournies par la commune de Castres en juin 2012**
- **Actualisation de l'étude de trafic juin – novembre  
2014:**
  - Comptages complémentaires
  - Actualisation de la modélisation de trafic

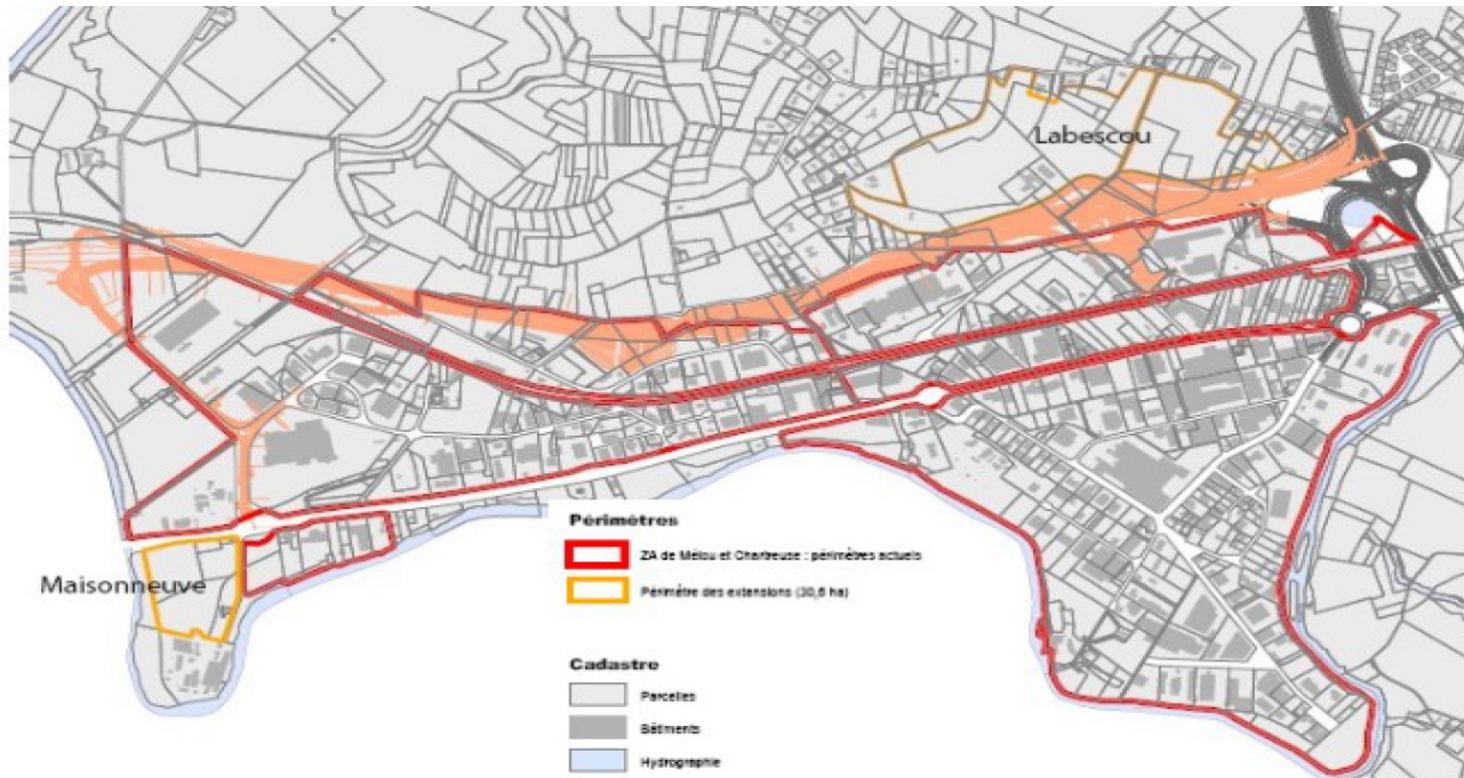
# Situation actuelle



*Accès à la zone par l'ouest : essentiellement par le giratoire d'Auchan : 50 % des usagers de la RN 126 venant de Saix se rendent dans la zone d'activité*

*Accès par l'Est : par le chemin du Corporal, Saint Palais et avenue Albert 1er*

# Les perspectives de développement de la zone d'activités

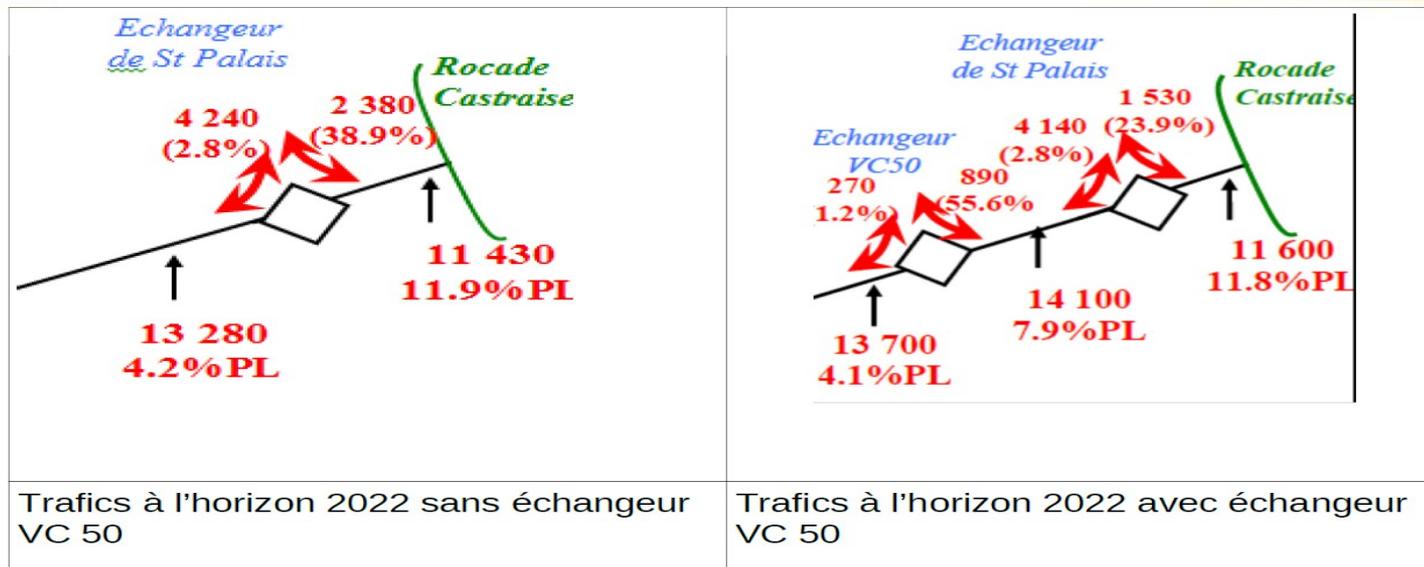


Source : contribution du 6 juin 2012 de la commune de Castres

Projet de la ville d'aménagement de deux zones : Maisonneuve (7ha)  
et Labescou (25 ha)

=> perspectives de création d'environ 1175 emplois

# Projections de trafic après mise en service de l'autoroute



**Venant de l'ouest** : l'accès au giratoire d'Auchan depuis l'échangeur de Soual est équivalent en temps mais plus long et coûteux par l'autoroute :

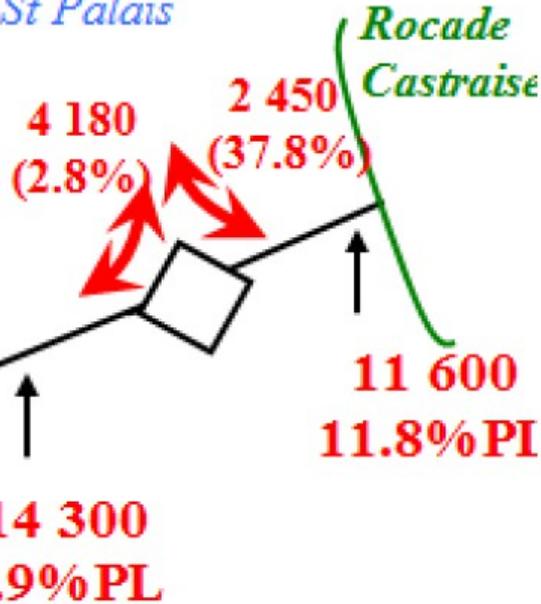
- Par RN 126 : 4,9km, 4 min
- Par autoroute : 7,2 km (dont 1 sur VC50), 4 min, 0,62€ de péage (VL)

**Venant de l'Est** : pour les usagers venant de l'est, le diffuseur VC 50 ne permet pas de gain de temps malgré un coût de péage à acquitter par rapport à un accès gratuit par l'ex RN 126

**L'échangeur n'induit que peu de trafic supplémentaire sur l'autoroute**

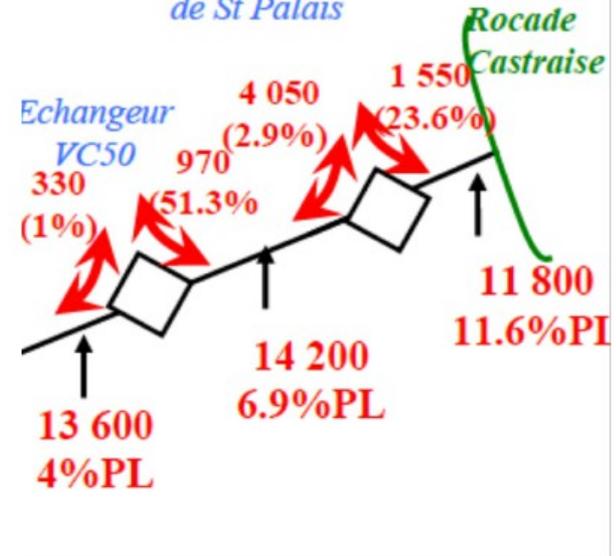
# Après la mise en service de l'autoroute : dans le cas de développement de la zone d'activités

*Echangeur de St Palais*



Trafics à l'horizon 2022 sans échangeur VC 50

*Echangeur de St Palais*

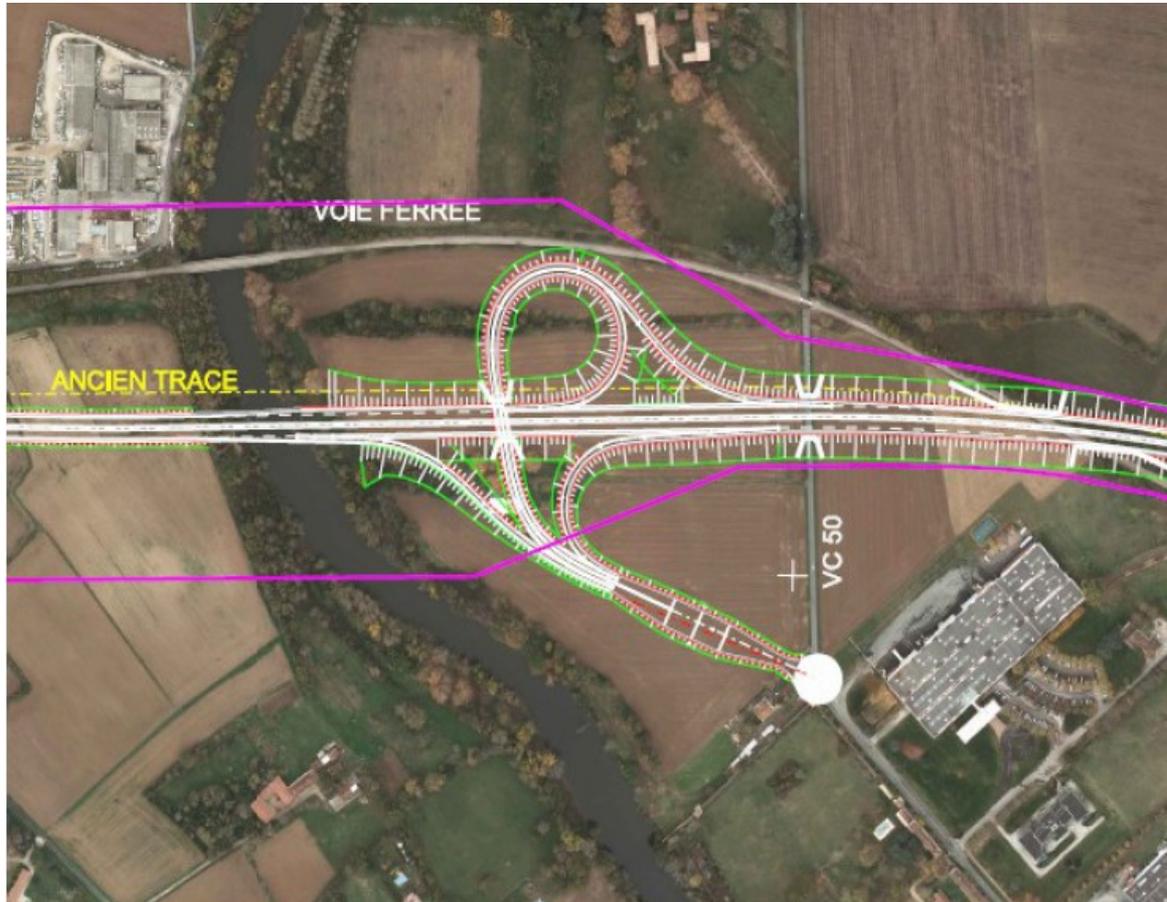


Trafics à l'horizon 2022 avec échangeur VC 50

**Pas d'évolution significative du trafic sur l'autoroute généré par l'échangeur**

# Le diffuseur de la VC 50

## Sa géométrie



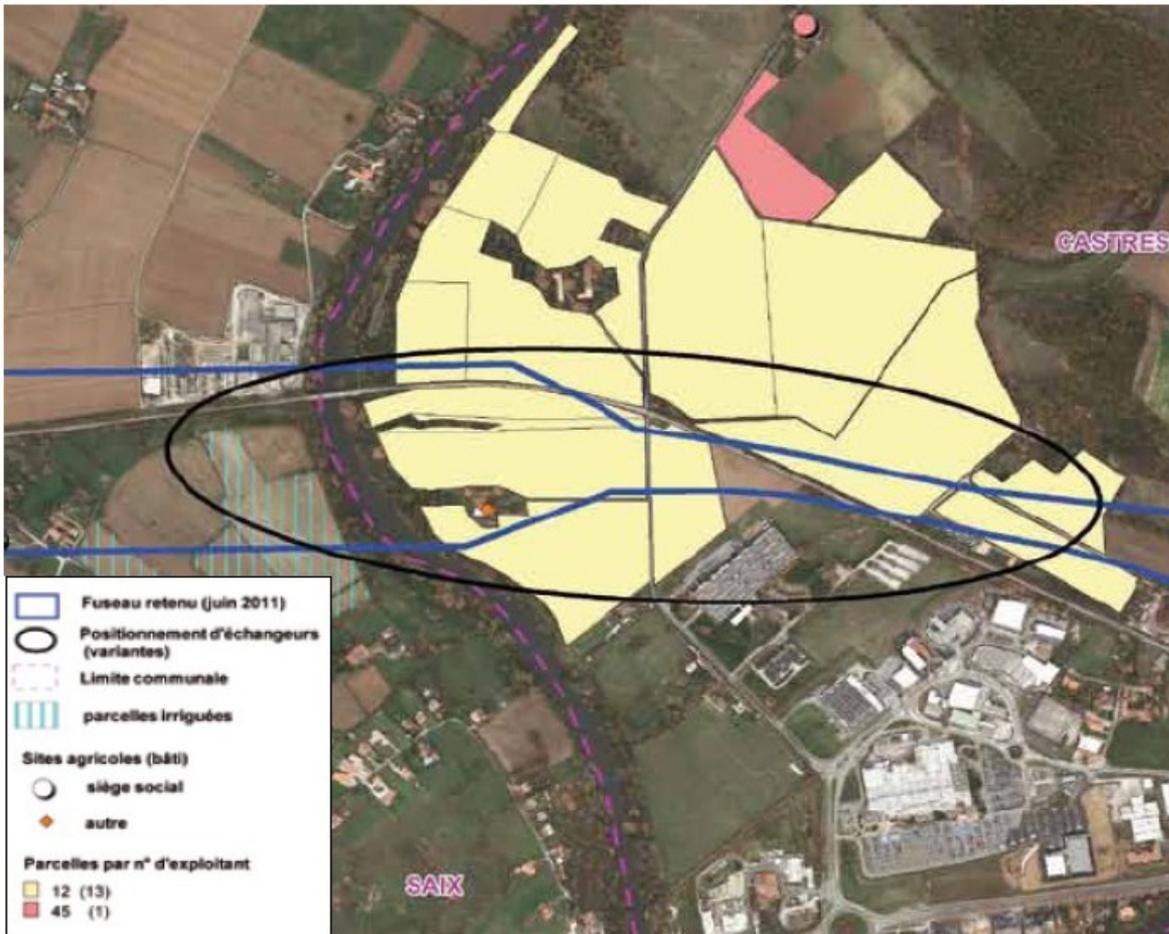
- Géométrie complexe
- Contexte contraint par la présence de l'Agout, de la voie ferrée
- Gare de péage : proximité de la VC 50 et des laboratoires Pierre Fabre
- Bretelles d'entrée/sortie sur l'ouvrage sur l'Agoût : élargissement de l'ouvrage

# Le diffuseur de la VC 50

## Les enjeux agricoles

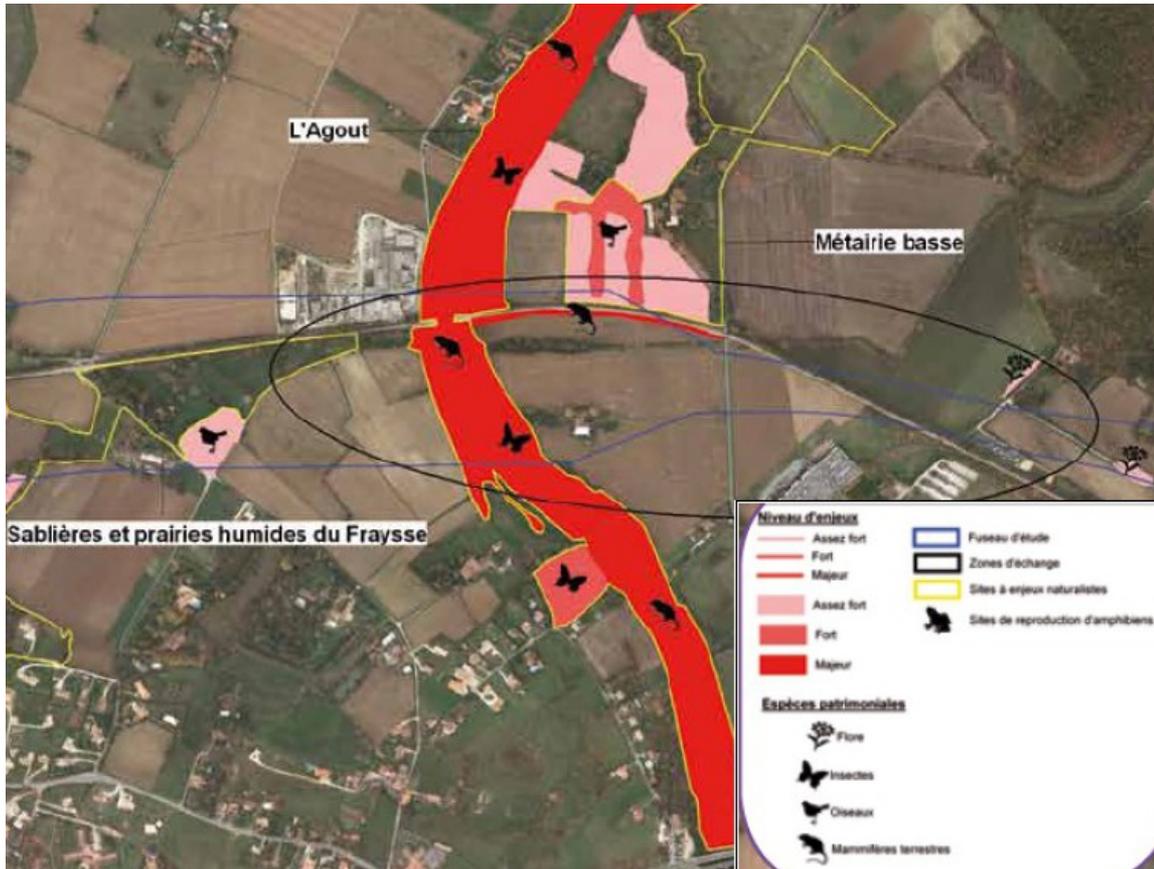
Une jeune exploitation dans l'emprise : 39 % des terrains impactés + des bâtiments agricoles touchés

Pérennité de l'exploitation devant être vérifiée



# Le diffuseur de la VC 50

## Les enjeux environnementaux



- Agout : zone Natura 2000
- Site d'intérêt majeur pour entomologie et mammologie : corridor de déplacement à éviter absolument

# Le diffuseur de la VC 50

## Les enjeux financiers

Coût du diffuseur de la VC 50 estimé en première approche à environ 9,5 à 10 M€ HT<sub>2020</sub>.

Augmentation du coût de construction, sans trafics supplémentaires sur l'autoroute : augmentation substantielle de la subvention d'équilibre (environ 11 M€ HT<sub>2020</sub>).

Décision du 22 avril 2014 : le surcoût de la subvention d'équilibre entièrement à la charge des collectivités

# Le diffuseur de la VC 50

## Synthèse des enjeux

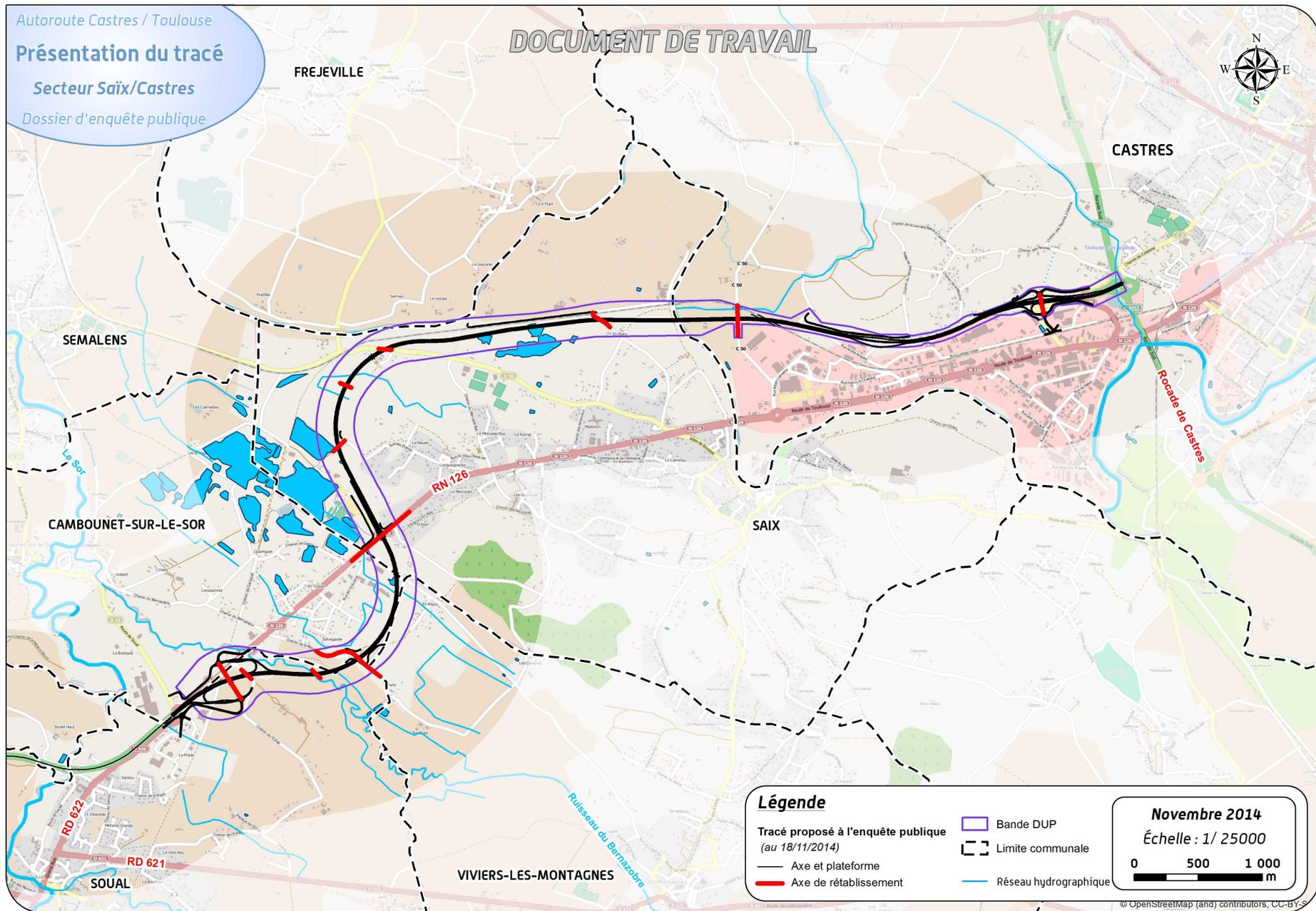
		impact
Trafic et temps de parcours pour les usagers	Le diffuseur ne génère pas de trafics complémentaires sur l'autoroute. Venant de l'Est ou de l'Ouest, les usagers ne gagneraient pas de temps à emprunter cet diffuseur par rapport à l'utilisation de l'ex RN 126	0
Enjeux agricoles	Une exploitation durement touchée par l'emprise de l'échangeur- pérennité de l'exploitation à vérifier	--
Enjeux environnementaux	L'Agout constitue un enjeu environnemental fort à prendre en compte qu'il y ait ou pas diffuseur. Cependant, si celui-ci est aménagé, le plateforme de l'autoroute est élargie pour les bretelles à proximité de l'Agoût.	-
Enjeux financiers	Coût de construction et impact sur la subvention d'équilibre élevés : 11 M€HT <sub>2020</sub>	--

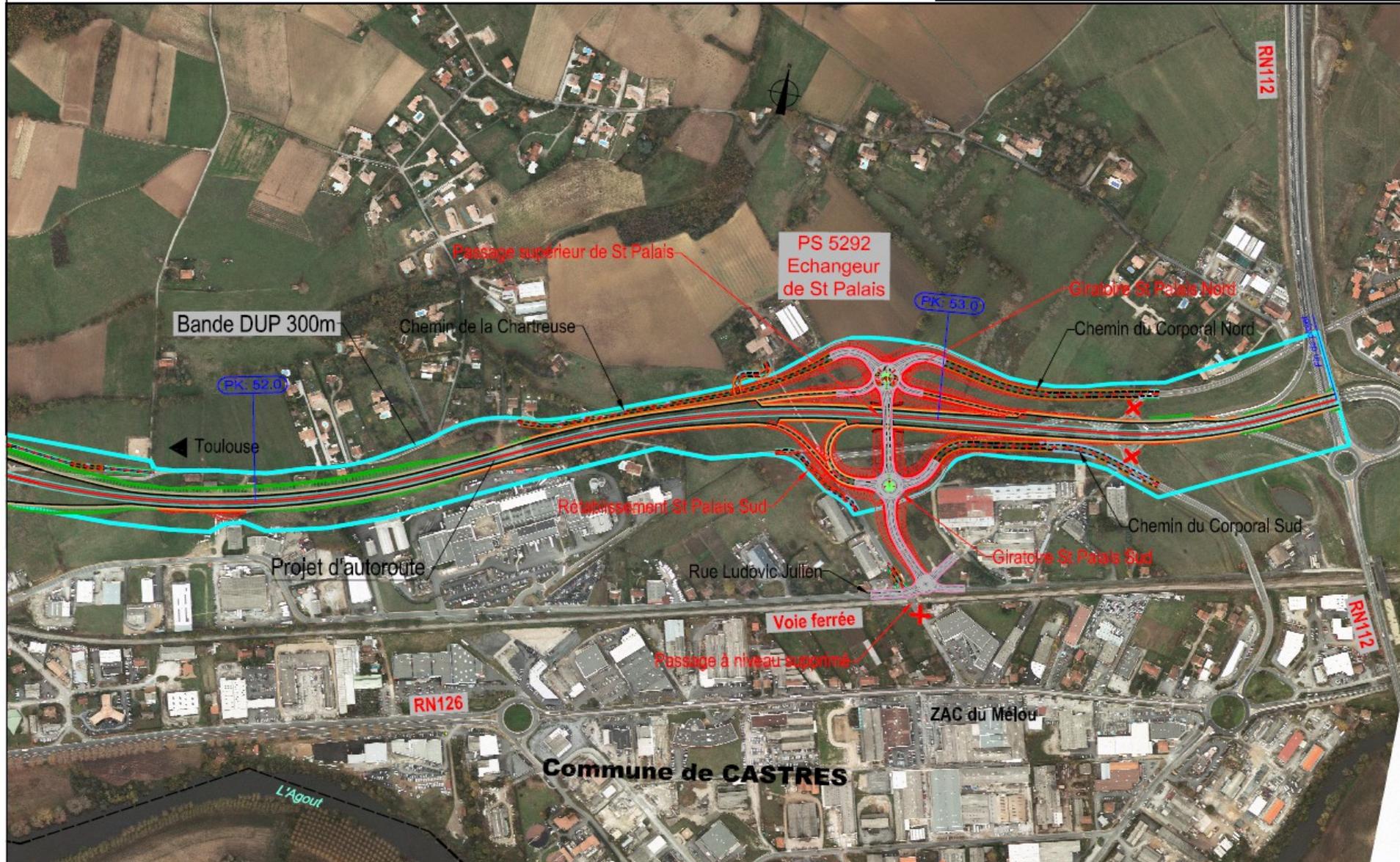
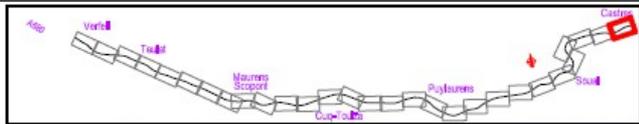
**Proposition de la DREAL : ne pas retenir le diffuseur de la VC 50 dans le projet présenté à l'enquête publique**

# 2

## **Les rétablissements routiers sur le secteur de Castres**

DOCUMENT DE TRAVAIL

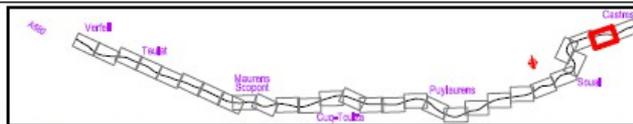




# Autoroute Castres/Toulouse - Etudes préalables à l'enquête publique

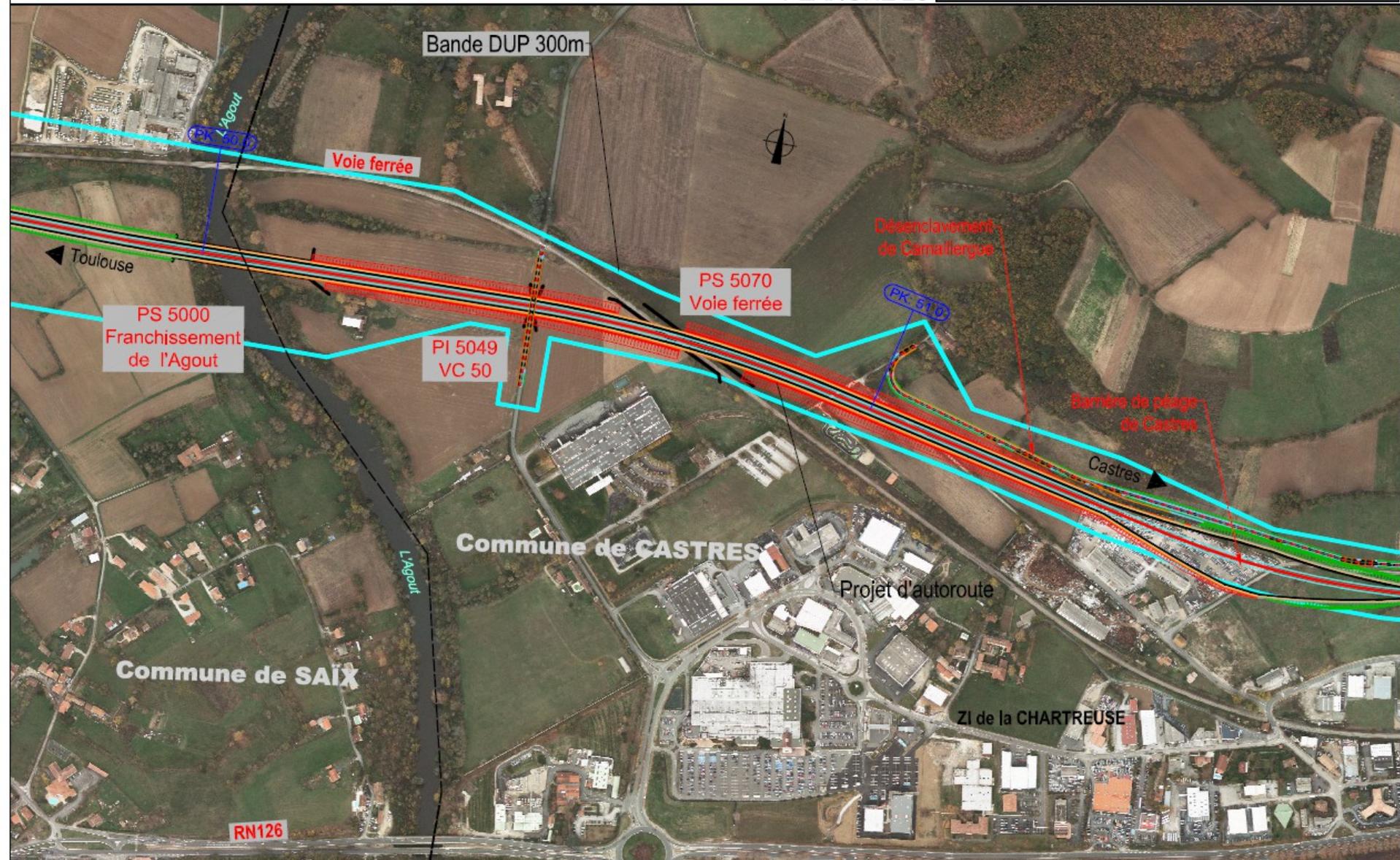
Echanges et rétablissements de communication

Echelle 1/5000

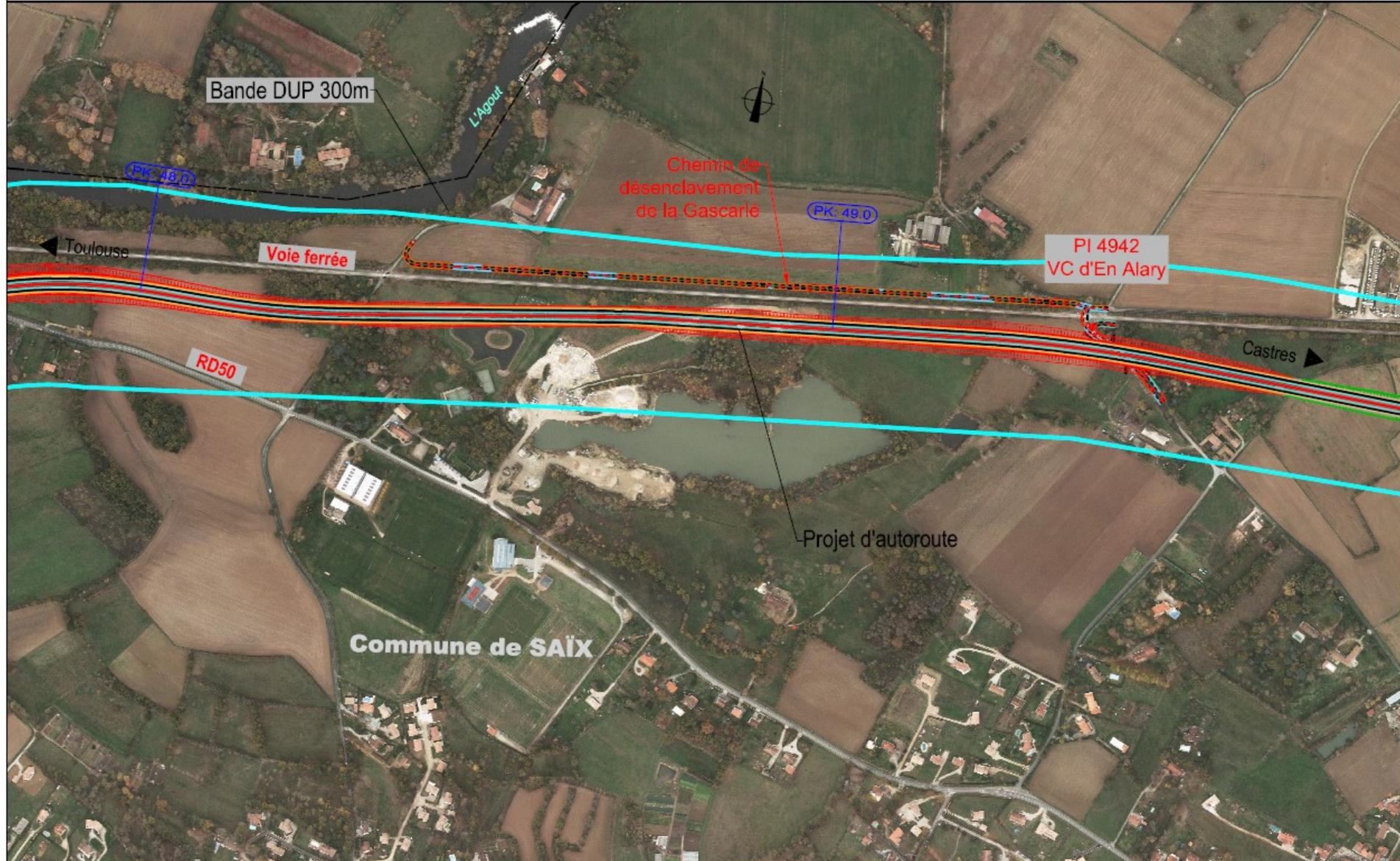
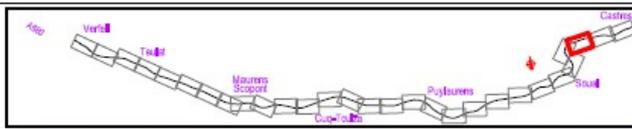


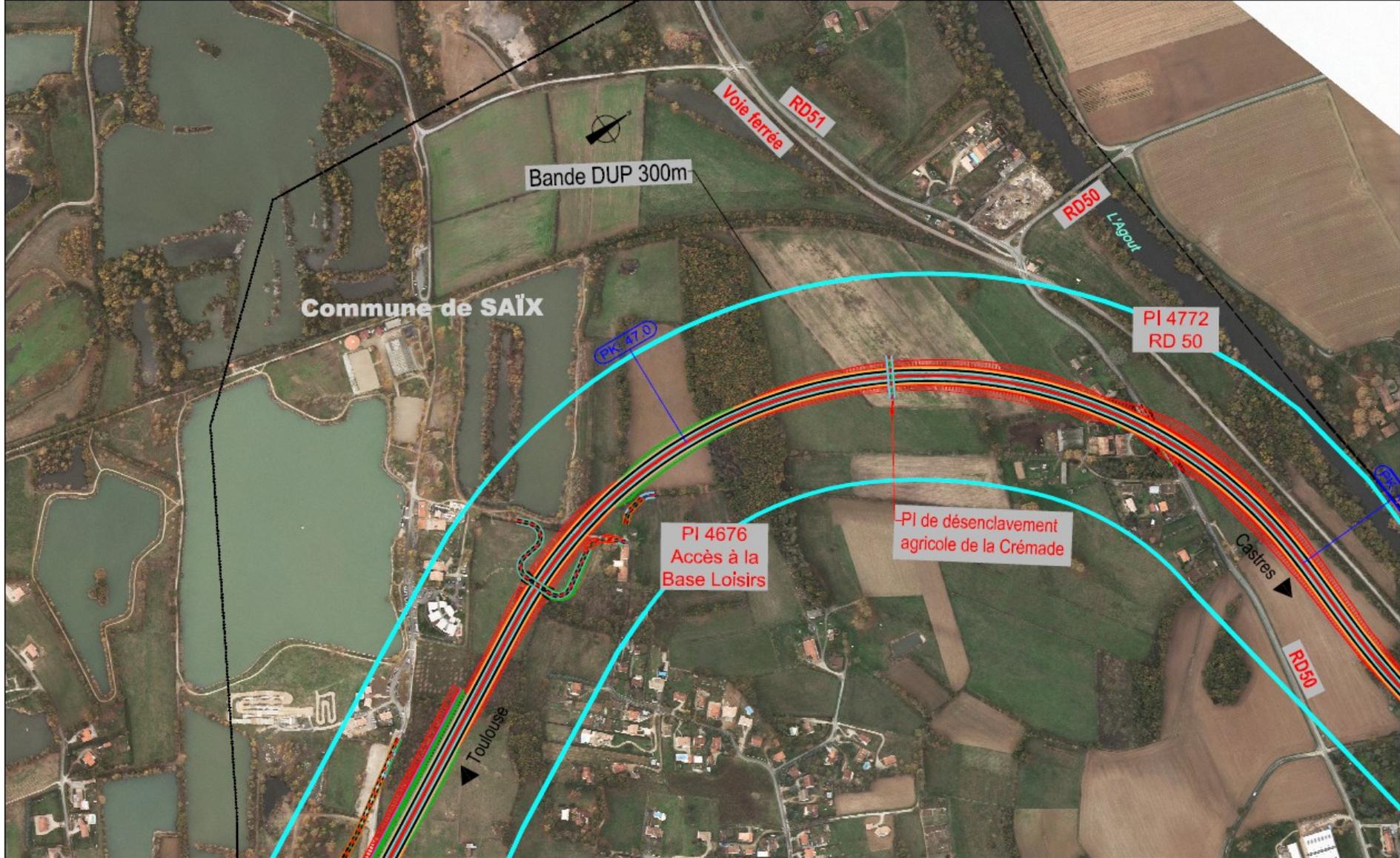
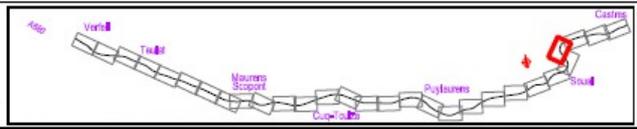
EGIS - 21/11/14 - indice 1C

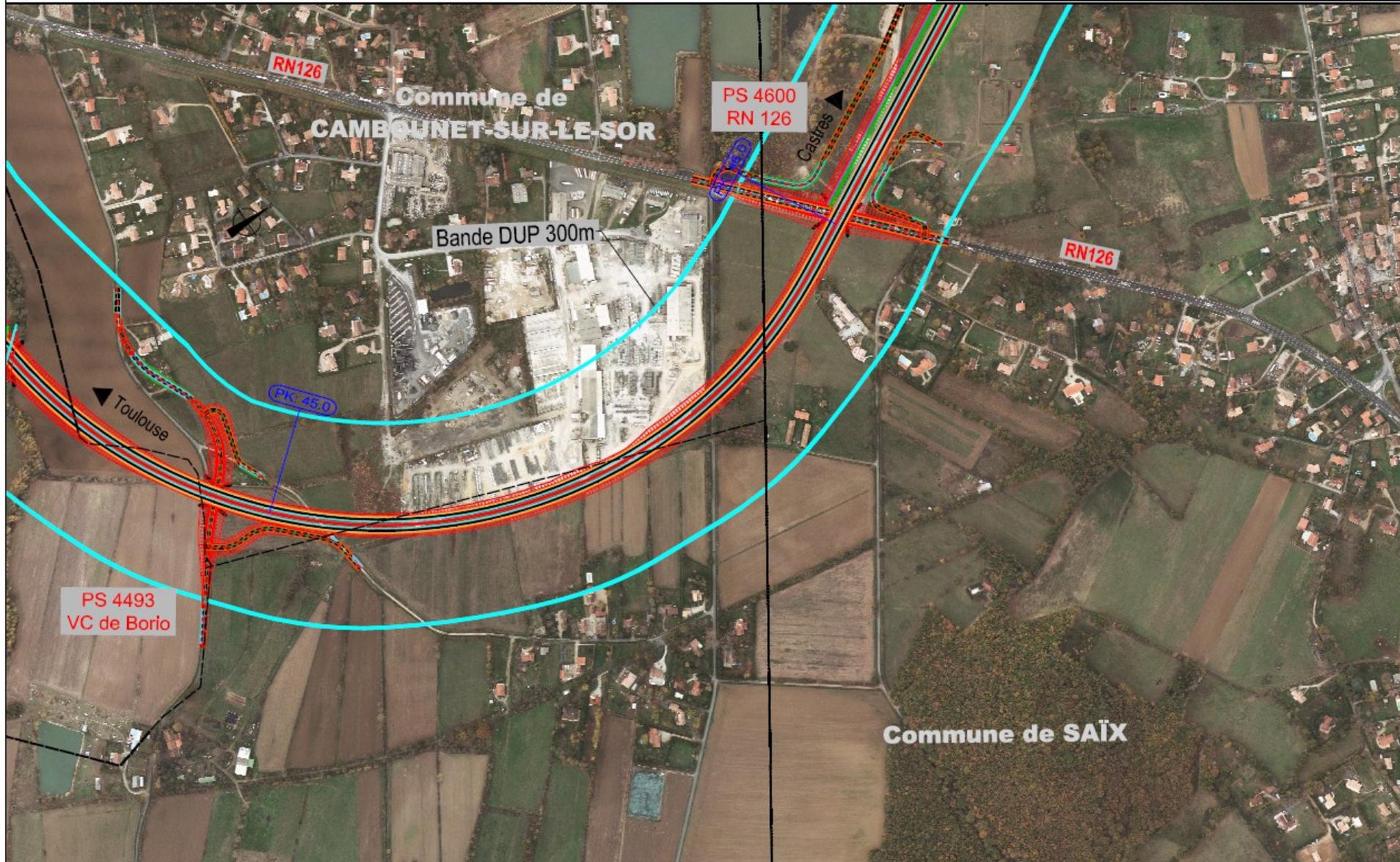
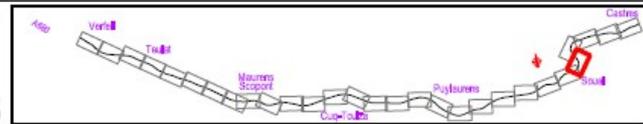
## PLANCHE 28



**Carte à intégrer avec le rétablissement si on fait le VC50 (demandé à Egis en cours de production)**





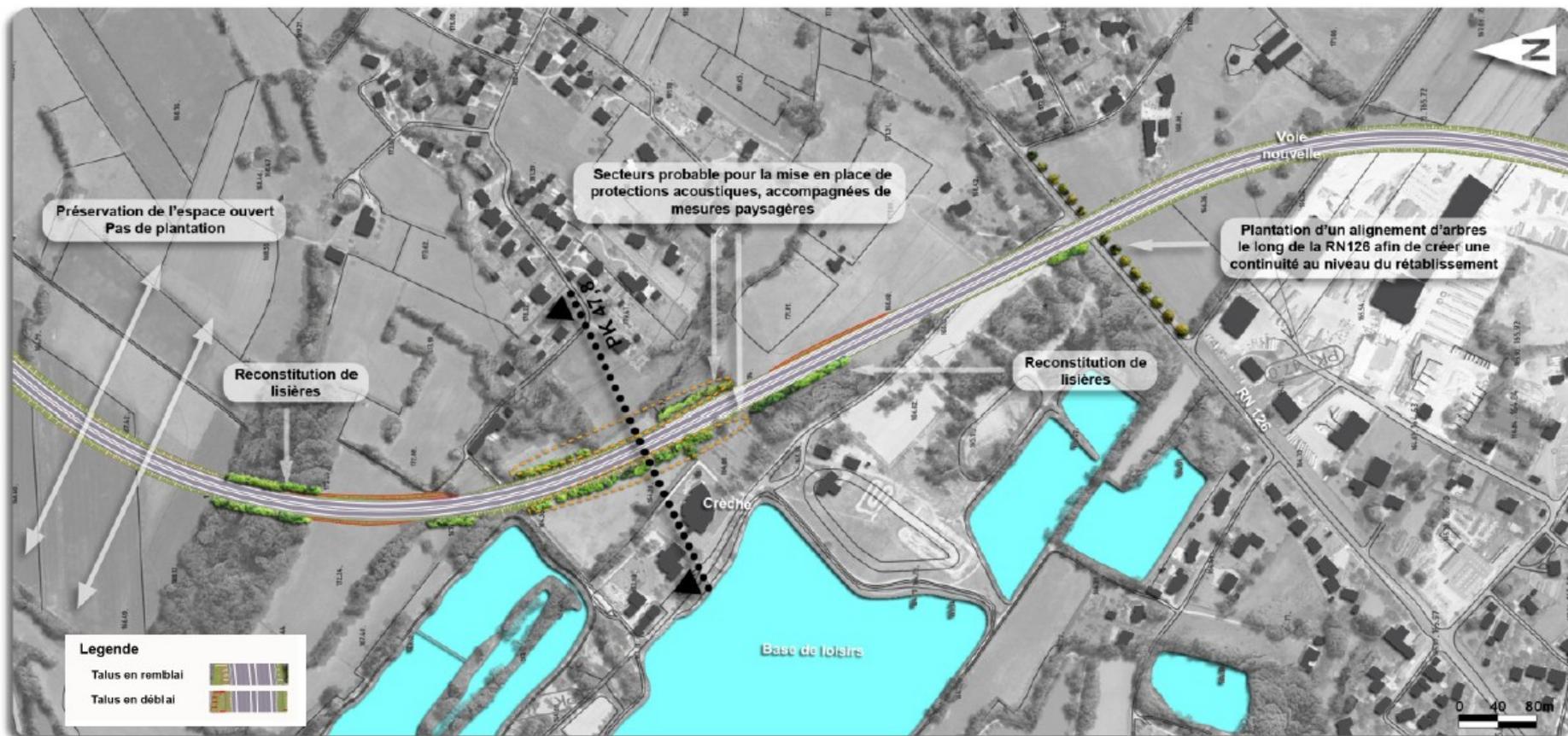


# 3

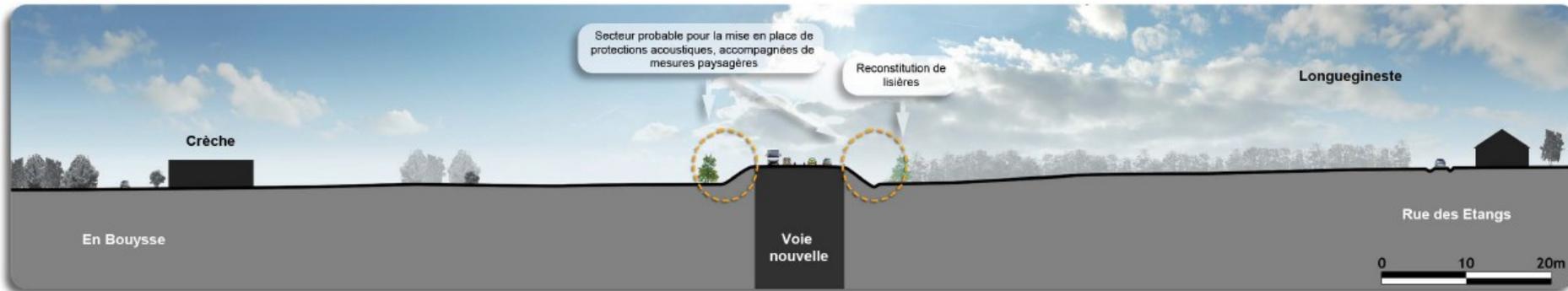
## L'insertion paysagère



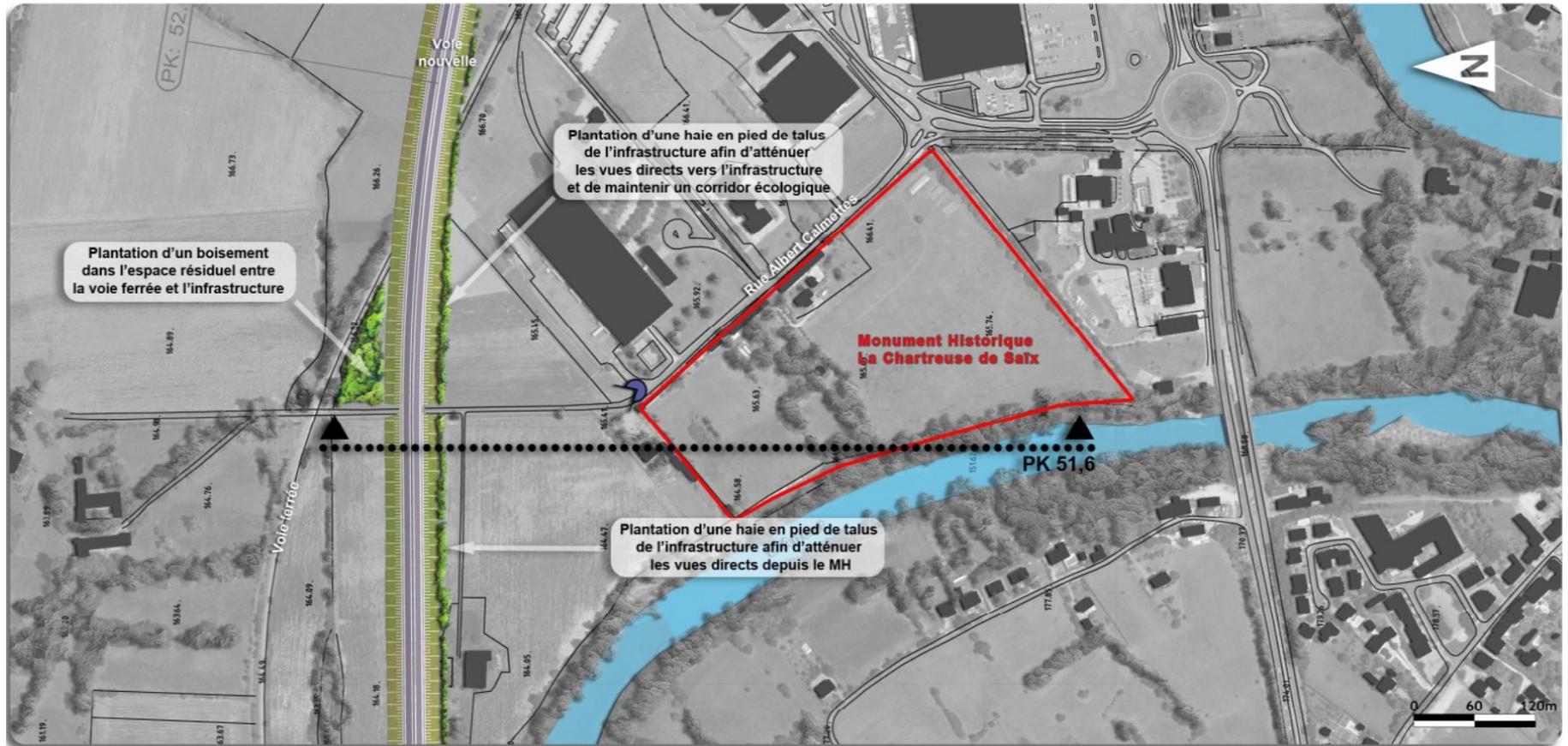
# Secteur du Dicosa



# Secteur du Dicosa

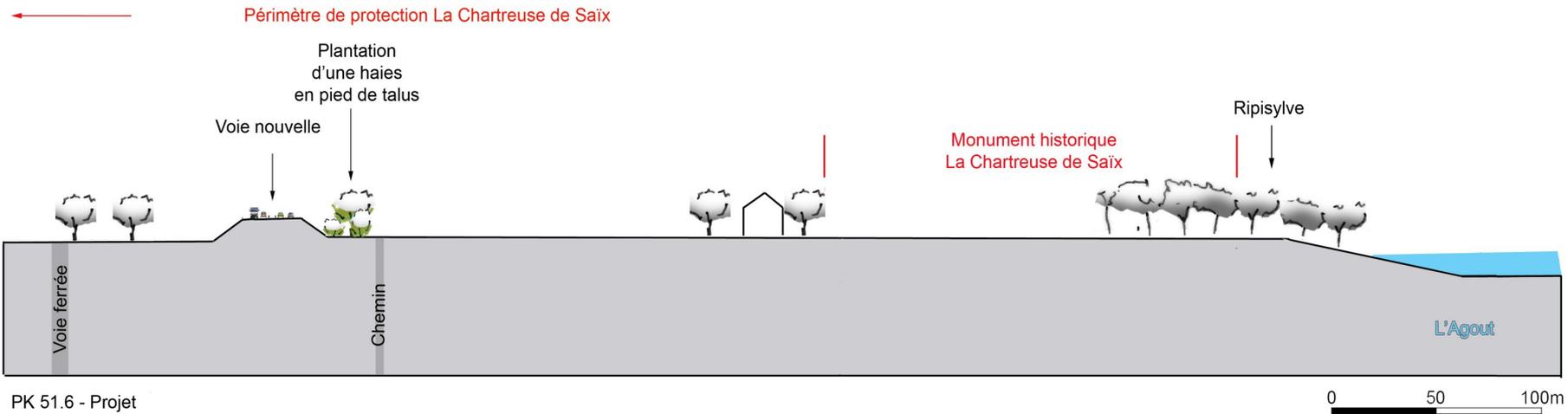
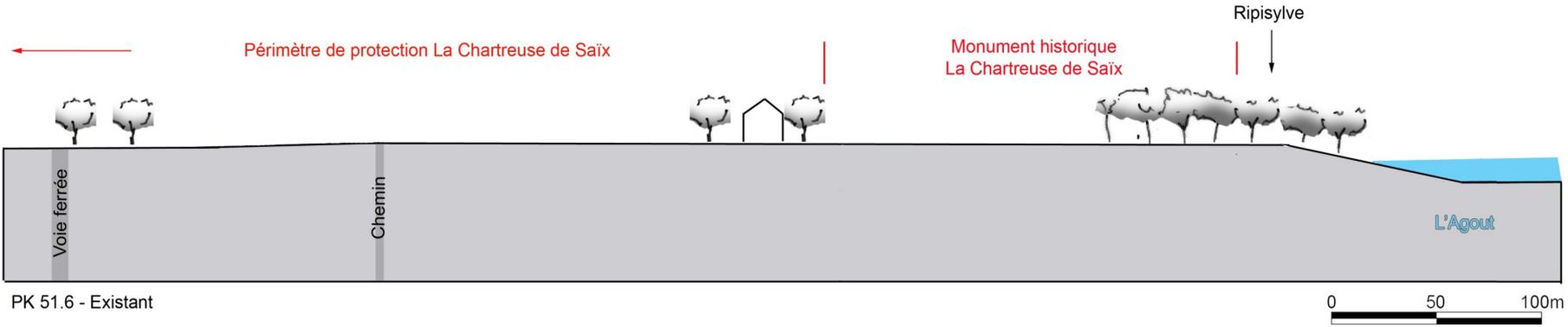


# Secteur de saïx



En cas d'implantation d'un échangeur au niveau de la VC 50, il sera nécessaire de travailler sur son insertion paysagère

# Secteur de saïx



# Secteur de saïx



# 4

## **Les prochaines étapes**



# Les prochaines étapes

- Réunions techniques sur rétablissements et insertion dans le cadre de vie avec les collectivités
- Groupes de travail environnement et aménagement-agriculture
- Finalisation du dossier d'enquête publique
- Comité de suivi pour présentation du dossier avant CIA
- Comité de pilotage : - échangeurs et itinéraire de substitution  
- présentation du dossier avant CIA
- Saisine de la CNDP
- Concertation inter-service de l'administration
- Sollicitation de l'avis de l'autorité environnementale
- Saisine du commissariat général à l'investissement (CGI)